
Programme de Formation

Complément BC à l'habilitation électrique

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Chargé de consignation BT, francophone, titulaire d'une habilitation de niveau B1 ou B2, ayant des connaissances minimales en électricité qui pourront le cas échéant être évaluées avant la formation par un questionnaire :

- . Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- . Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- . Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection, commande, etc.)
- . Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles



Objectifs pédagogiques

Connaître les règles de sécurité de la norme NF C 18510 relatives aux missions d'un chargé de consignation en basse tension

Disposer de la formation permettant à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation conforme aux missions que le salarié doit effectuer



Description

THEORIE

- . Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- . Noms et les limites des différents domaines de tension
- . Zones d'environnement et donner leurs limites
- . Le principe d'une habilitation
- . Définition des symboles habilitation
- . Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- . Mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (V.A.T.)
- . Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- . Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- . Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- . Rôle du Chargé de Consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- . Conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie conformément à l'Article 13
- . Fonctions des matériels électriques
- . Documents applicables (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents



associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)

· Mesures de prévention à observer lors d'un Travail

PRATIQUE

Réalisation une opération de consignation en BT



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques

Une pédagogie active est mise en place tout au long de cette formation. Cette pédagogie favorise la compréhension des exposés théoriques, l'échange de pratiques et de points de vue.

Réalisation de travaux pratiques sur matériel BT mis à disposition par le centre , ou sur les installations du client

Analyse de situations par les participants, réflexions individuelles et collectives et mutualisation de bonnes pratiques



Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc
Pour les éventuelles partie prévue en distanciel, un logiciel dédié (Zoom ou équivalent) est utilisé. Un support technique dont les coordonnées sont fournies avec la convocation est disponible pour la connexion du participant.

Visionnage de supports numériques : PDF, e-books, présentations PowerPoint, vidéos

Support de formation/ressources documentaires mis à disposition du stagiaire dans son espace extranet

Mise à disposition d'un boîtier électrique BT pour les applications et tests

Utilisation des installations du clients sur autorisation de ce dernier.

[Site INRS sur les risques électriques](#)



Modalités d'évaluation et de suivi

Attestation de présence

Fiche d'évaluation de satisfaction à compléter

Evaluation formative au long cours de la formation au moyen de mises en situation, d'exercices pratiques réalisés sous la responsabilité du formateur

Avis après formation rédigé sur la base d'un QCM d'une durée de 30 mn maximum réalisé en fin de formation. Taux de réussite de 70% - correction en groupe à l'issue de l'examen.

Il appartient à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation adéquat sur la base de notre avis après formation, des opérations à réaliser par le salarié et de son aptitude médicale.